RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Agent chargé des poursuites judiciaires et du contentieux / Agente chargée des poursuites judiciaires et du contentieux

L'agent ou l'agente responsable des poursuites judiciaires et du contentieux représente l'administration des douanes devant les tribunaux. Son expertise lui permet d'examiner et de suivre les dossiers contentieux, de la clôture des investigations à la décision de justice.

SOMMAIRE

Le métier

Les études

Emploi et secteur

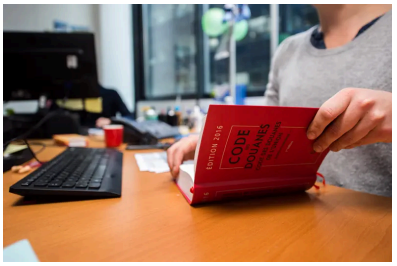
Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Secteur professionnel : Fonction publique

Centres d'intérêt : J'ai le sens du service public, Je souhaite faire respecter la loi, les règles



© douane française/Patrice Pontié

Le métier

Au même titre qu'un citoyen ou une entreprise, l'administration des douanes se retrouve parfois au tribunal. C'est l'agent ou l'agente en charge des poursuites judiciaires et du contentieux qui la représente pendant les procès faisant suite à des constatations douanières. Son rôle : mener des actions adaptées pour obtenir l'application des sanctions. Il ou elle étudie et propose diverses options pour régler un dossier, comme une transaction en cas de règlement amiable, prépare les actes pour les différents modes de poursuites (citation, assignation...) et rédige des conclusions des affaires en cours. Sa présence est nécessaire à chaque étape du procès. Lors de la saisie de marchandises, ces agents ou agentes lancent la procédure de destruction des marchandises, si elle a été prononcée. Autre mission : assurer une veille réglementaire et développer une expertise des procédures. Il est également possible d'être chargé de formations (rédaction des actes de procédure, par exemple) pour les services de l'administration des douanes. De solides connaissances juridiques et du milieu judiciaire sont indispensables, sans oublier une grande rigueur et des qualités de rédaction. Ces fonctionnaires sont en poste au sein d'une direction régionale des douanes (ou, à Paris, au sein d'une agence de poursuites à compétence nationale).

Les études

Après un bac + 3

Pour accéder à ce métier, il faut réussir le concours externe d'inspecteur des douanes (catégorie A), ouvert aux titulaires d'une licence (bac + 3). Après la réussite du concours, l'inspecteur - stagiaire entre à l'Ecole nationale des douanes de Tourcoing (59) pour y suivre une formation professionnelle de 18 mois incluant des cours théoriques et un stage pratique pour apprendre son métier dans les services de la douane.

Emploi et secteur

Pour aller plus loin

Centres d'intérêt

J'ai le sens du service public →

Je souhaite faire respecter la loi, les règles →

Autres métiers à découvrir

Psychologue criminologue

Analyste criminel

Cibleur

Auditeur (douanes)

Magistrat administratif